



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

(AON N° aon.001/AGETIP-BENIN/PROSEB/14 du 14 avril 2014)

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 5 ECOLES DANS LA SOUS-DIVISION DE BUDJALA DE LA PROVINCE EDUCATIONNELLE DE L'EQUATEUR II

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans le Development Business No. WB 3759-10/12.

2. La République Démocratique du Congo a reçu un Don du Partenariat Mondial pour l'Education « PME » avec l'appui de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer les activités du Plan Intérimaire pour l'Education (PIE) du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MINEPSP) à travers le **Projet de Soutien à l'Education de Base « PROSEB »**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer les paiements au titre du Marché : **Réalisation de travaux de construction d'infrastructures scolaires dans la Province de l'Equateur (II et IV) dans le cadre de l'exécution du PROSEB.**

3. **L'AGETIP-BENIN, en tant Maitre d'Ouvrage Délégué,** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « **Reconstruction des 5 écoles primaires dans la sous-division de Budjala de la Province Educationnelle de l'Equateur 2** ». L'ensemble des travaux est divisé en deux (2) lots distincts et indivisibles :

Lot 1. Reconstruction des EP (2 Modules de 3 salles de classe avec Bureau Directeur et Pavillon sanitaire):

- ✓ BUDJALA
- ✓ MBALU
- ✓ LES PERROQUETS

Lot 2. Reconstruction des EP (2 Modules de 3 salles de classe avec Bureau Directeur et Pavillon sanitaire):

- ✓ MUNGENCE
- ✓ SAW I

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA », édition de janvier 2011.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la représentation d'AGETIP BENIN à Gemena ou à son bureau central à Kinshasa et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux adresses mentionnées ci-dessous de 9H à 16H, du lundi au vendredi.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- a. avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années au moins égal à deux (02) fois le montant du lot ou de la somme des lots pour lequel le soumissionnaire sera pressenti attributaire des marchés ;
- b. présenter un document délivré par une banque acceptable pour l'Acheteur attestant qu'il dispose de fonds propres ou bénéficiera d'un crédit dont le montant sera égal au moins à 25% du prix du lot ou des lots pour lesquels il serait attributaire ;

- c. Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal, au moins deux marchés portant sur des travaux de nature et de volume similaires au cours des cinq dernières années ;

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en Français en formulant une demande écrite aux adresses mentionnées ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cent Dollars Américains (US\$ 100.00) ou l'équivalent dans une monnaie facilement convertible dans le commerce international. Le paiement se fait en numéraires contre délivrance d'un reçu, soit à l'AGETIPRDC à Kinshasa, soit à son antenne de Gemena. Le document d'Appel d'offres pourra être envoyé au soumissionnaire qui le désire et à ses risques de périls, étant entendu que les frais d'expédition qui ne sont pas inclus dans le montant d'acquisition du dossier d'appel d'offres sont intégralement à la charge du soumissionnaire.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mercredi 14 mai 2014 à 10 Heures 00 mn (Heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse mentionnée ci-dessous le **mercredi 14 mai 2014 à 10 Heures 30 minutes (Heure locale)**.

Les offres doivent comprendre *une* garantie de l'offre d'un montant tel que ci-après mentionné par lot ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible : (i) 2 500 USD pour le **lot 01**, (ii) 2 000 USD pour le **lot 2**.

9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

ADRESSE DE RETRAIT/DEPOT DES OFFRES (INFORMATION ET/OU RETRAIT DU DAON)

A l'attention de: **Chef d'Antenne AGETIP-RDC**
 Adresse): **Av Mobutu 314, en face de l'hôtel Maman FIFI**
 Bureau : **Représentation AGETIP-RDC à GEMENA (Voir M. Romy au Secrétariat)**
 Ville : **GEMENA** // Pays : **REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**
 Téléphone : **00243 977636785** // Adresse électronique : agetipkinshasa@yahoo.fr ou agetiprdc@gmail.com

ADRESSE POUR INFORMATION ET/OU RETRAIT DU DAON

A l'attention de: **Chef d'Antenne AGETIP-RDC**
 Adresse): **Boulevard Lumumba, Commune de Limete, 12^e Rue Quartier Industriel (, voir Immeuble 2 niveaux à droite entre la direction régionale Sud de la SNEL et la boulangerie Pain d'or venant coté)**
 Bureau : **AGETIP-RDC** // Ville : **KINSHASA** // Pays : **RD CONGO (RDC)**
 Téléphone : **00243 994416522** // Adresse électronique : agetipkinshasa@yahoo.fr ou agetiprdc@gmail.com

Pour le Directeur Général de l'AGETIP Benin, po
 Le Chef d'Antenne RDC

Tairath ALASSANE

